

# OPAC & VOUS



## UN CONTRAT D'ENTRETIEN «MULTISERVICES»

Les équipements techniques présents dans votre logement contribuent à améliorer votre confort et votre sécurité. Ces équipements nécessitent un entretien préventif et curatif régulier; ce dernier peut être locatif ou à la charge de l'Office. Afin d'améliorer la qualité de service et les délais d'intervention, l'OPH d'Amiens MÉTROPOLE et les 3 associations de locataires que sont la C.N.L., Agissons OPAC et l'A.F.O.C. ont acté la mise en place d'un contrat « multiservices » pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019.



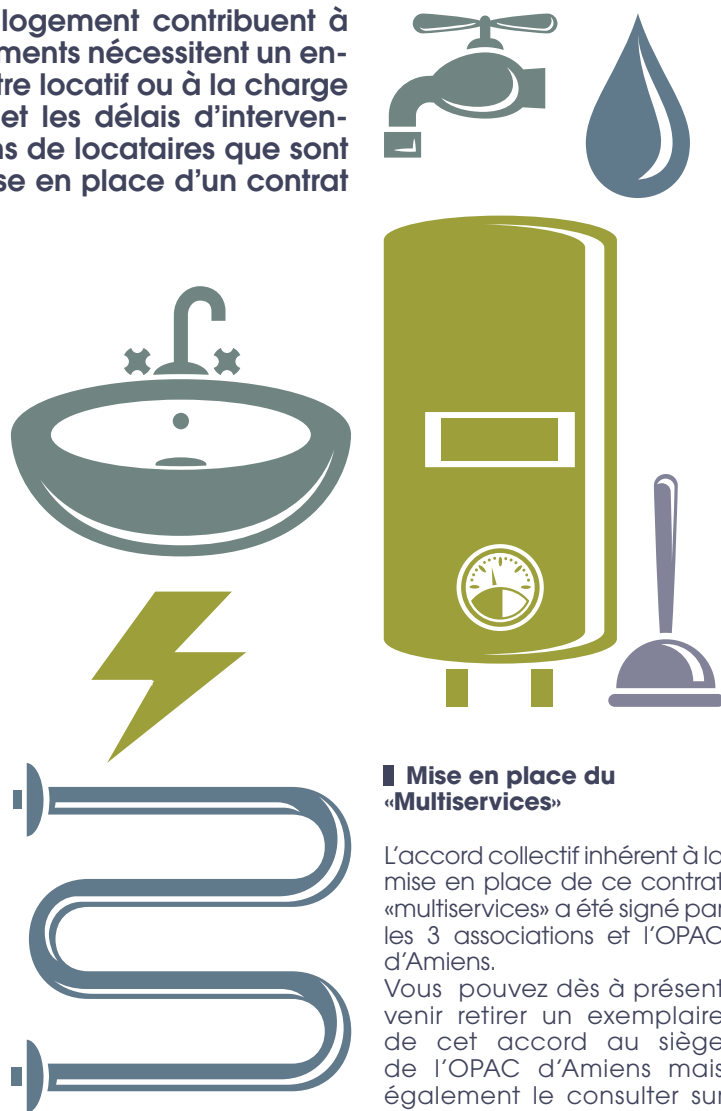
### ■ Un service étendu préventif et réactif

Ce contrat d'entretien « multiservices » permettra d'améliorer l'entretien de l'ensemble des équipements de votre logement (y compris pour des interventions de menuiserie, de serrurerie, d'électricité,...) tant lors de la visite annuelle obligatoire que sur simple demande.

En faisant intervenir un technicien sur plusieurs fonctions, l'OPAC d'Amiens réduira les désagréments occasionnés aux locataires et obtiendra de la part de ses prestataires plus de réactivité pour un coût maîtrisé.

Aujourd'hui, plusieurs contrats permettent l'entretien et la réparation des divers équipements de votre résidence incluant déjà une participation de votre part. Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le contrat « multiservices » prendra en charge l'entretien de votre logement dans les domaines suivants :

- Electricité
  - Plomberie, sanitaire, robinetterie
  - Robinets et flexibles gaz
  - Systèmes d'aération, VMC
  - Menuiserie, quincaillerie, serrurerie
  - Chauffage et production d'eau chaude individuelle
- Le détail des prestations sera publié avant le 1<sup>er</sup> janvier et disponible à l'accueil.



### ■ Mise en place du «Multiservices»

L'accord collectif inhérent à la mise en place de ce contrat « multiservices » a été signé par les 3 associations et l'OPAC d'Amiens.

Vous pouvez dès à présent venir retirer un exemplaire de cet accord au siège de l'OPAC d'Amiens mais également le consulter sur [www.opacamien.net](http://www.opacamien.net)

### ■ 2 prestations prévues

Le contrat « Multiservices » prévoit des prestations accessibles à tous les locataires (électricité, plomberie, menuiserie...) ainsi que des prestations spécifiques selon la présence ou non des équipements (chauffage et production d'eau chaude individuelle).

**Attention :** les dégradations volontaires et vandalisme ne seront pas pris en charge par ce contrat.

Néanmoins, vous disposez d'un délai de 2 mois pour exprimer votre désaccord.

### ■ Participation financière

Le contrat distinguera la partie financière qui est à votre charge de celle prise en charge par l'OPH d'Amiens Métropole.

La participation du locataire fera l'objet d'une charge quit-tancée chaque mois spécifiquement sur l'avis d'échéance.

## LA RÉSIDENCE SQUARE SAMAROBRIVE AUX COULEURS DE NOËL

C'EST À L'INITIATIVE DE M. FASKA, GARDIEN DE LA RÉSIDENCE DEPUIS JUIN 2017, ET AVEC L'AIDE DE PLUSIEURS LOCATAIRES QUE LES HALLS D'ENTRÉE DE LA RÉSIDENCE ONT ARBORÉ UNE ALLURE FESTIVE, SAPIN DE NOËL, GUIRLANDES, STICKERS... RIEN N'A ÉTÉ OUBLIÉ POUR DÉMARRER LES FÊTES EN TOUTE CONVIVIALITÉ !



Les enfants de la résidence ont eu la joie de rencontrer le Père Noël et de repartir avec un sachet de bonbons soigneusement préparé par Mme Eustache, jeune retraitée et locataire de la résidence depuis 12 ans.

M. Faska, Gardien d'immeuble à l'OPAC d'Amiens depuis 27 ans, a toujours su développer le lien social au sein des résidences dont il s'est occupé : de l'organisation de tournois de football en passant par des concours de dessin, c'est un



Gardien plein de bonne volonté dont le seul souhait est d'améliorer le cadre de vie des locataires.

Plus récemment, il a aménagé dans la résidence un espace lecture ouvert tous les jeudis qui connaît un grand succès ! « C'est une très bonne initiative ! On l'encourage au quotidien, les actions de notre Gardien nous donnent l'envie de s'investir à notre tour » souligne Mme Eustache.

Et d'autres projets participatifs sont à venir tels que le fleurissement des bâtiments au printemps ou encore le développement d'échanges de services entre voisins... Un bon exemple à suivre.

TOUS LES COLLABORATEURS  
DE L'OPH D'AMIENS MÉTROPOLE  
VOUS SOUHAITENT  
UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2018

OPAC AMIENS